



L'agression de trop

Au mois de mars 2026, à La Réunion, au CD Le Port, ce détenu a agressé gratuitement le major lors du mouvement promenade.

« Coup de poing au visage », « coup de pied vers le bas-ventre ».

Au mois de mai 2026, il s'est jeté sur le surveillant en lui portant de nombreux coups de poing au visage et à la tête.

Hier, le 18/08/2026, il a récidivé : lors du mouvement promenade, ce détenu a tenté de donner des coups de pied au surveillant qui l'accompagnait. Grâce à sa perspicacité et à son observation, le surveillant a réussi à éviter les coups et à maîtriser le détenu au sol en attendant les renforts pour le placer en cellule disciplinaire.

Ce détenu, transféré de la REUNION, au CP de Perpignan, est un multirécidiviste de l'agression de personnels.

Il n'a plus sa place à Perpignan ; il doit être transféré au plus tôt dans une UDV.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN félicite le surveillant qui, par son professionnalisme et son sens de l'observation, a évité l'agression.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN vous informe que nous avons en stock des palettes et des pneus. Nous sommes encore en vigilance rouge incendie, mais si vous n'entendez pas, alors ça va fumer noir !

Gérard TAILLEFER **FO JUSTICE CP PERPIGNAN** le 19/08/2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
JE VOTE **FO Justice**

FO RÉSISTER
FO RIEN LÂCHER !

